



LE MERITE 82

Bulletin de liaison de la section 82
de l'Ordre National du Mérite

N° 7
Juillet 2010

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Compagnons,

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de notre président National, le Général François Koscher, survenu à Toulon le 26 avril 2010 ; j'ai assisté personnellement à ses obsèques célébrées, avec toute la dignité qui convient, en la chapelle Saint Louis de l'Ecole Militaire à Paris. Les plus hautes personnalités civiles et militaires étaient présentes ou représentées en ce 30 avril 2010. Immédiatement, le Conseil d'Administration de notre Association s'est réuni afin d'élire un Président par intérim ; le choix s'est porté sur le Vice-Président, M. Bernard Debrades.

Le 28 mai, au cours du Conseil d'Administration tenu à Tours lors de l'Assemblée générale, M. Jean-Claude Talbert a été élu Président National de notre Association.

Le président Koscher avait remis sur les rails notre association par un travail remarquable pour promouvoir, entre autres, des valeurs qui nous sont communes au travers de notre axe référent dit des 3 C :

Citoyenneté – Civisme – Civilité

Tout comme vous, je suis particulièrement sensible à la vague de violence qui semble déferler dans certains quartiers de nos grands ensembles urbains comme dans nos établissements scolaires. Dans ce contexte, les médias stigmatisent bien souvent « les jeunes » alors que statistiquement il y a moins de 5% de ces derniers qui sont impliqués.

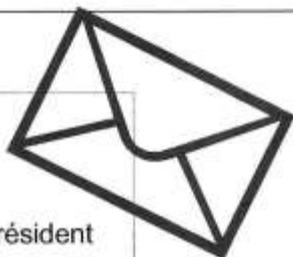
.../.

...

Personnellement, je suis convaincu que, dans cet amalgame, « les jeunes » ne sont pas responsables de tout, et je suis confiant dans l'avenir, car la grande majorité de la jeunesse de notre Pays possède les valeurs que nous cultivons. Nous en avons un exemple dans notre département de Tarn-et-Garonne avec la remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation effectuée, le mercredi 19 mai dernier, en la salle des fêtes du Carreyrat à Montauban.

Avec toute mon amitié.

J. Garrisson



Changement d'adresse

Toute correspondance à adresser au Président de la section devra s'effectuer :

1359 avenue de Beausoleil
82000 MONTAUBAN

DATE À RETENIR

**Assemblée générale de la Section
le dimanche 24 octobre 2010
dans les locaux du 17^e RGP (salle Sahler)**

FÉLICITATIONS

Nous tenons à adresser nos félicitations à :

Thierry GRUBER pour sa nomination au grade de Chevalier dans l'ordre National du Mérite, par décret du 27 avril 2010,

Martine BONTEMPI pour sa nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite par décret du 14 mai 2010,

Christian LIMONGI pour sa nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite par décret du 14 mai 2010,

Léopol VIGUIÉ pour sa nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite par décret du 14 mai 2010

Jean-René LABORDE (Castelsarrasin)

Christian LIMONGI (Montech)

C'est avec une légitime fierté que nous avons appris l'élection à la tête de la Société d'Entraide des membres de la Légion d'Honneur, S.E.M.L.H., de notre Compagnon, M. le Lieutenant-Colonel WIERZBINSKI et celle de notre Président, M. Jacques GARRISSON au poste de Vice-Président. Nous leur adressons nos plus amicales et chaleureuses félicitations.

Le dimanche 31 janvier 2010, dans la salle des Recollets à Caussade, en présence de M. Fabien SUDRY, Préfet de Tarn-et-Garonne et d'une très nombreuse assistance, le Lieutenant-Colonel WIERZBINSKI, Président du S.E.M.L.H., remettait à Marcel AMATRUDA l'insigne de Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Ils nous ont quittés :

- Mme Paulette BERCHAUD, veuve de notre Président d'Honneur, maître Maurice BERCHAUD,
- M. ROLLAND,
- Mme FIGUET,
- Mme Josette MAUREL (Sœur Elisabeth du Rosaire),
- M. Pierre MARTY,
- M. Roger FERRADOU,
- M. Henri DELBES,

mais ils restent vivants dans nos pensées.

-:--:--:--:--:--:--:

Sœur Catherine (Mme Claude FIQUET), après y avoir passé 55 années, a quitté le Centre de Bellissen de Montbeton pour une autre Communauté de la Congrégation.



Ils nous ont rejoints :

- M. le Préfet Fabien SUDRY, lequel a effectué un dépôt de gerbe au Monument aux morts, début janvier 2010.
- M. SARRAU, Magistrat honoraire à Montauban.

LA COQUE DES ROIS

Le 15 janvier 2010, de très nombreux membres de la Section ont répondu favorablement à l'invitation du président pour la traditionnelle « coque des rois ».

C'est à Montauban, dans la salle St Joseph, magnifiquement décorée aux couleurs de l'Ordre, que s'est déroulée, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, cette manifestation festive.

Tandis que les délicieuses galettes étaient partagées et servies, faisant au hasard des rois et des reines d'un moment, les billets de la tombola étaient proposés aux convives. Grâce à l'abondance et à la qualité des lots, le tirage a fait d'heureux gagnants. Nous pouvons remercier chaleureusement les donateurs.

Rendons hommage à l'équipe organisatrice qui a largement contribué à la réussite de ce moment de partage et d'amitié.



SORTIE DU 9 JUIN 2010

C'est le mercredi 9 juin 2010 que nous devons nous retrouver à 7h30, pour notre sortie annuelle. La pluie torrentielle qui tombait alors n'envisageait rien de très bon pour cette journée. Le car arrive à l'heure et nous nous précipitons à l'intérieur pour éviter le déluge.

Direction de Figeac dans le département voisin du Lot. Figeac, ville de 6000 habitants. Les Figeacois peuvent être fiers que leur ville soit la ville natale de Jean- François Champollion qui naquit le 23 décembre 1790.

C'est en petit train que nous visiterons la ville, accompagnés d'un guide qui connaissait bien son sujet. Ce sera la découverte du vieux Figeac qui a conservé son plan du Moyen Age, avec ses rues étroites et tortueuses, encerclé par une ligne de boulevards qui occupent l'emplacement des anciens fossés. En 1576, les calvinistes s'emparent de la ville dont ils font jusqu'en 1623 une de leurs places de sûreté avant qu'elle ne soit démantelée par Richelieu.

Mais ce sera le Musée Champollion qui retiendra notre attention une bonne partie de la matinée. Rassemblés dans la maison natale de Champollion, des documents retracent la vie du célèbre Figeacois.

Champollion est un orientaliste dont le génie permit à l'égyptologie de faire des pas de géant. Au début du 19^e siècle, la civilisation égyptienne demeurait une énigme, les hiéroglyphes (mot qui signifie «graver sacré») n'ayant pas été interprétés. Après de brillantes études à Grenoble, puis à Paris, Champollion sera nommé à 19 ans professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Grenoble. Il s'efforcera de déchiffrer la stèle à la face polie trouvée lors de l'expédition d'Egypte, dans le delta du Nil près de Rosette: «la pierre de Rosette». Il percera progressivement le secret des hiéroglyphes en découvrant que la pierre de Rosette porte trois inscriptions en trois caractères différents : hiéroglyphes, écriture égyptienne simplifiée apparue vers 650 avant J.-C. et caractères grecs.

Champollion établit qu'il s'agissait d'un même texte. Dans le Musée existe un moulage de la pierre de Rosette dont l'original se trouve à Londres.

Notre guide était fort connaisseur de l'Égypte et des écritures du monde (car ce Musée possède également une section évoquant les différentes langues du monde). Une machine extraordinaire nous a traduit la fameuse chanson de Charles Trenet: «Le soleil a rendez-vous avec la lune » en hiéroglyphes! Quelle ingéniosité d'avoir reproduit sur place des écritures de la pierre de Rosette sur laquelle les passants peuvent marcher! Il était temps d'aller rejoindre Capdenac-le-Haut où un magistral repas nous attendait.

Cette magnifique journée allait se terminer par la visite, sous le soleil, du château de Larroque-Toirac.

Nous ne sommes pas prêts d'oublier l'éloquence avec laquelle le Maître des lieux nous fit découvrir ce patrimoine appartenant à sa famille depuis 1930. Ce château est un monument historique des 12^e et 15^e siècles, accroché au flanc d'une haute falaise dominant le village et la vallée du Lot dans un site exceptionnel. Nous avons vu aussi le donjon et une cuisine d'origine du 15^e avec les ustensiles de l'époque. La visite se terminera par la découverte d'une des nombreuses grottes qui entourent ce lieu magique, où nos ancêtres vécurent loin des agitations de notre monde actuel. Le retour s'effectuera sous la pluie, mais avec le soleil au fond de nos cœurs.

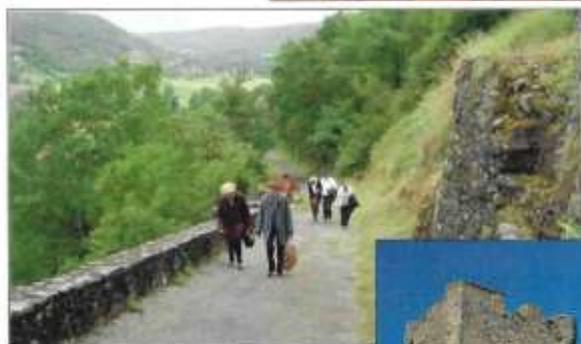
Merci aux organisateurs et à l'année prochaine !

André Greslé

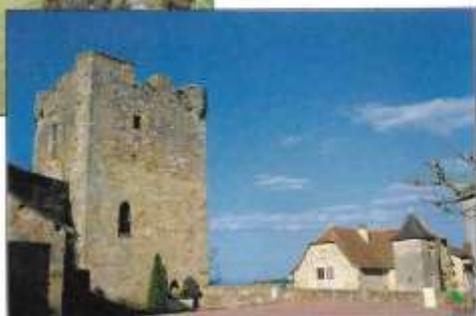




Musée Champollion



Capdenac-le-Haut





Château de Larroque-Toirac.

CHAMPOLLION EN EXIL À FIGEAC, SA VILLE NATALE, EN 1816-1817

Jean-François Champollion, né à Figeac en 1790, jouit d'une notoriété universelle pour avoir été celui qui a déchiffré les hiéroglyphes, écriture énigmatique de l'Égypte ancienne. On ignore, par contre, qu'il fut un fervent bonapartiste et un soutien zélé de l'Empereur Napoléon I^{er} autant que des idées républicaines.

En 1815, l'Empereur, d'abord exilé à l'île d'Elbe, s'évade et débarque à Golfe Juan pour regagner Paris par la route dénommée aujourd'hui «Route Napoléon». Avant Lyon, l'étape décisive est Grenoble.

Là, il reçoit le soutien de quelques hommes déterminés, dont Jean-François Champollion, dit «le jeune», et de son frère Jacques qui, pour le distinguer de son frère, est resté connu, dans l'histoire, sous le nom de «Champollion-Figeac». Le premier est bibliothécaire adjoint et professeur à l'Université, le second est responsable de la Bibliothèque municipale de cette ville et doyen de l'Université.

Après la défaite de Waterloo, le 18 juin 1815, l'abdication de Napoléon I^{er} et le retour de Louis XVIII, vint, à Grenoble comme ailleurs, le temps de l'épuration. Certains ont fait allégeance à la monarchie renaissante. D'autres, marqués par leur passé, se sont trouvés confrontés à l'activisme vengeur des légitimistes qui ne pratiquaient ni le pardon, ni l'oubli. Ce fut le cas des frères Champollion.

En mars 1816, comme sanction de leur engagement passé, ils furent assignés à résidence dans leur commune de naissance et placés sous la surveillance du sous-préfet de Figeac, le baron de Campagne.

Le 18 mars, le comte de Montalivault, préfet de l'Isère, écrit en ces termes à son collègue du Lot, le comte de Leray-Marnésia, pour lui annoncer l'arrivée des proscrits en terre lotoise :

« Messieurs Champollion se sont tous deux faits remarquer par l'ardeur avec laquelle ils ont embrassé la cause de Bonaparte et par les efforts qu'ils ont fait pour le soutenir. L'aîné était ici bibliothécaire de la ville et doyen de la faculté des lettres. Il a sollicité et obtenu de Bonaparte à son passage dans cette ville la rédaction du journal de l'Isère : ainsi il a été le premier à publier les actes de l'usurpation.

De là, il l'a suivi à Paris et en est revenu avec la décoration de la légion d'honneur. Il est fin, spirituel, très instruit, il a des formes agréables. Ces qualités deviennent d'autant plus nuisibles lorsqu'on veut en abuser.

Le second très instruit comme lui, également professeur à l'académie, s'occupe beaucoup de littérature orientale. Il a été pendant l'usurpation secrétaire du comité de fédération ; il n'a peut-être pas les formes aussi agréables que l'autre mais plus de chaleur, ce qui dans un mouvement le rendrait peut-être plus dangereux. »

Le Ministre de la Police Générale, le 19, informe également le préfet du Lot de l'arrivée prochaine, dans son département, des deux exilés en lui précisant qu'ils devront se présenter à lui dans les cinq jours qui suivent leur arrivée à Figeac. Il en informe aussitôt son sous-préfet, le baron de Campagne, en lui demandant son avis sur les mesures de surveillance qu'il convient de prendre en « *ne perdant pas de vue que s'il convient d'assurer la tranquillité publique par des mesures d'une sage prévoyance, il est également essentiel de froisser le moins possible les droits des citoyens et d'éviter toute rigueur superflue.* »

Le sous-préfet de Figeac rend compte à son supérieur, par un courrier du 3 avril, de l'arrivée des frères Champollion. Tout en confirmant qu'il n'y a aucun inconvénient à ce qu'ils résident dans cette ville, dans la mesure où « ils paraissent absolument étrangers aux habitants de Figeac », il plaide en leur faveur en proposant au préfet du Lot de lever l'obligation dans laquelle ils se trouvent de se rendre à Cahors pour se présenter devant lui. Il montre également une certaine compassion devant leur désarroi et plaide pour un régime de surveillance « adouci » de nature à ménager susceptibilité et amour-propre :

« MM Champollion m'ont paru vivement affectés de la mesure adoptée à leur égard, ils protestent de leur innocence et quoiqu'il soit difficile d'y croire d'après la lettre de M. le préfet de l'Isère peut-être serait-il utile de se prêter au désir extrême qu'ils ont que le public ignore entièrement le motif de leur séjour à Figeac. Ils ont affecté d'annoncer qu'ils étaient en congé et ils m'ont l'un et l'autre vivement pressé de ne pas les démentir et de n'adresser à qui que ce soit l'ordre de les surveiller mais de m'en charger moi-même ; Ils se sont engagés de leur côté à mener une vie extrêmement retirée, à faire en sorte de se faire oublier au sein de leur famille et de ne voir que des personnes connues pour leur dévouement à la bonne cause.

La demande m'a paru admissible et j'ai promis de vous en référer. Je ne sais si je vois mal, mais il me semble qu'avec le vif désir et l'espoir qu'ils ont d'obtenir la permission de revenir à Grenoble où l'aîné a toute la famille de sa femme, il n'y a nul inconvénient de condescendre à leur vœu pour le moment, sauf d'ailleurs à cesser d'user de ce ménagement à leur égard s'ils s'écartaient du plan de conduite qu'ils se sont eux-mêmes tracé; de mon côté, tout en évitant d'employer des moyens qui pourraient blesser leur amour-propre, je les surveillerai et les ferai surveiller par des gens sûrs de manière à ce qu'aucune de leurs démarches ne me soient inconnue.

MM. Champollion n'ayant conservé aucune liaison dans cette ville, il serait en effet difficile qu'ils en formassent de nouvelles et dangereuses sans que cela ne vint promptement à ma connaissance et je provoquerai aussitôt auprès de vous une disposition tendant à les éloigner de cette résidence. »

L'exil des frères Champollion en Quercy fut des plus doux. L'aîné des Champollion pu rejoindre Paris en avril 1817 et Jean-François resta à Figeac jusqu'en octobre. Il devint l'ami du préfet du Lot qui était fêru d'archéologie et fréquenta assidûment la sous-préfecture de Figeac où il passa de nombreuses soirées à l'invitation du baron de Campagne. Tout en poursuivant son étude des langues anciennes, il se livra à des recherches archéologiques sur le site de Capdenac et créa une école « d'enseignement mutuel » avec le soutien inconditionnel du sous-préfet de Figeac.

C'est finalement avec regret que Jean-François Champollion quitta Figeac. En partant, c'est à peine s'il se souvenait que la raison de son séjour forcé en Quercy était une mesure d'exil décidée par le Ministre de la Police Générale. Les autorités préfectorales du Lot, par leur humanité et leur discernement, ont largement contribué à adoucir la sanction qui lui a été infligée et à rendre agréable un séjour imposé par des considérations de haute politique.



J. Carral
Président AMOPA 82

« LE DÉFI DU T.P.V. »

Non, ce n'est pas le défi du Trésorier Payeur Vérificateur, mais simplement celui du «Toujours Plus Vite !»

La présente réflexion a pour origine le récent billet: «Ecoutez-voir» de Jean-Claude Guillebaud intitulé : «L'histoire désertée» (cf. Télé-Ciné-Obs., n° 2355). Avec sa lucidité coutumière et ses analyses pertinentes, J.-C. Guillebaud dénonce la tendance actuelle à limiter le « temps de l'histoire » au lycée, cette réduction étant exigée par le nouveau dieu, tout-puissant : le chronomètre !

Adieu étude du passé, prospection de l'avenir ; adieu mémoire et projets. Et notre chroniqueur de rappeler ce que disaient les Grecs : «l'épiphanie du temps présent !» prenant le pas sur le passé historique et les prédicats d'avenir... L'heure est au désenchantement, voire au stoïcisme ; mais aussi à un individualisme mâtiné d'hédonisme... En bref, un bonheur à petits pas. Car nous voulons tout, sans délai, toutes attentes étant prohibées ! Il faut « gérer et réguler » le présent au plus vite !

Bravo, ils ont gagné ; nous sommes devenus fatalistes et disons en chœur : *Mektoub !* (c'était écrit !)

Elie André Séguélas
Président d'honneur de la Section 82

HUMOUR SUR LA CRISE

Avec cette crise, tout le monde souffre : les boulangers ont des problèmes croissants ; chez Renault, la direction fait marche arrière, les salaires débrayent ; à EDF, les syndicats sont sous tension ; les bouchers veulent défendre leur bifteck ; les éleveurs de volailles sont les dindons de la farce, ils en ont assez de se faire plumer ; pour les couvreurs, c'est la tuile ; les faïenciers en ont ras le bol ; les éleveurs de chiens sont aux abois ; les bras-seurs sont sous pression ; les cheminots menacent d'occuper les locos, ils veulent conserver leur train de vie ; les veilleurs de nuit en ont assez de vivre au jour le jour ; les pédicures doivent travailler d'arrache-pied ; les ambulanciers ruent dans les brancards ; les pêcheurs haussent le ton, sans oublier les imprimeurs qui sont déprimés et les cafetiers qui trinquent, les carillonneurs qui ont le bourdon, les électriciens en résistance et les dessinateurs qui font grise mine !

Et vous, ça va ? Pour oublier tout ça, voici la solution : rejoignez-nous à la Section.

(*La Voix du combattant*, sud-est, juin/juillet 2010)

LIBERTÉ – PATRIE – DEVOIR

L'un des premiers devoirs de citoyen est de nous soumettre à la législation du pays où existe la liberté et d'être prêt à tous les sacrifices que demanderait la Patrie pour la défense des valeurs pour lesquelles nous nous sommes battus et pour lesquelles nombreux sont les nôtres qui ont déjà donné leur vie.

Méditez ces mots et dites-vous que, quelque jour, il faudra bien que nous disions hautement comment les résistants, les combattants de tous les conflits, ont su souffrir et mourir pour la défense de leur idéal qui se confondait avec le salut de la Patrie et, peut-être plus encore, avec le salut de la Liberté et de l'Humanité.

Telles sont les origines de ceux qui, au cours des années, n'ont rien renié ou abandonné de leurs principes et de leurs convictions.

L'histoire du passé donne toute confiance dans l'avenir.

Et, parce que nous sommes des hommes de bonne volonté, nous cherchons ce qui unit et non ce qui divise, toujours en quête de ce qui, à travers le monde, amènera plus de bonté, plus de justice.

Ces paroles de concorde et de fraternité n'auraient-elles plus de sens ?

Les hommes qui se devraient, avant tout, d'être fraternels avec tous, cherchant à convaincre, jamais à imposer ; toujours à la recherche du vrai, sachant bien que la vérité d'aujourd'hui est peut-être l'erreur de demain.

Un peu partout la force règne en souveraine maîtresse. Les hommes sont devenus rebelles à la raison, à la justice, à la vérité. Ils n'écoutent plus que la voix de leurs passions et de leurs appétits.

Partout où la liberté – qu'elle soit de pensée ou de conscience – a disparu, la démocratie a été la première institution attaquée et ses défenseurs ont payé de leur vie leur attachement à leur idéal qui se confondait avec la Liberté.

Ils ont lutté et continueront de lutter pour l'émancipation humaine. A leur tête se sont toujours trouvés des citoyens de bonne volonté, courageux, qui montraient la voie à suivre, qui entraînaient, par leur exemple, l'Humanité vers la Justice, vers la Raison, se donnant pour tâche de chasser du cœur de l'homme l'Egoïsme et la Haine, qui font obstacle au progrès humain.

Héritiers des valeurs léguées par nos Anciens, nous continuerons sur la voie qu'ils nous ont tracée dans le respect des principes de Tolérance, de Liberté, d'Égalité et de Fraternité !

Nous devons donner à chaque mot sa valeur propre et, ce faisant, nous restons dans nos traditions.

Nous regardons l'Avenir avec confiance, car nous voulons que, quelque jour, règne sur le monde : la Sagesse.

Nous disons avec le poète :

« Marchez ! l'Humanité ne vit pas d'une idée !
Elle éteint chaque jour celle qui l'a guidée !
Elle en allume une autre à l'Eternel Flambeau ! »

L'Espérance est en nous, alors espérons, car le rayonnement de la pensée vaincra l'Injustice, l'Intolérance, l'Inégalité pour faire place à la Fraternité entre les Hommes.

Jacques Picou
O.N.M. 82

Mais tous ces mots ne resteraient que de belles formules s'ils ne s'accompagnaient d'une prise de conscience sur le Devoir de l'homme dans la Société.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAPPEL

Les résidences de la Société d'Entraide des membres de la Légion d'Honneur - S E M L H - sont ouvertes aux membres de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite - A N M O N M :

- Résidence du Château du Val, à 3 km de Saint-Germain-en-Laye

Directeur : M. Jacques TROPIN,
Château du Val, BP 4256, 78104
SAINT GERMAIN EN LAYE Cedex
Tél. 01 30 86 25 00

- Résidence Costeur-Solviane, à Saint-Raphaël (Var)

Directeur : M. Michel BONNY, Résidence Costeur-Solviane, 263, Bd Frédéric Mistral, BP 322, 83700 SAINT RAPHAEL, Tél. 04 94 95 14 79

- Résidence du Château de Pouy, entre Champagne et Bourgogne

Directeur : M. Gilbert HENSINGER, 10290 CHATEAU DU POUY SUR VANNES, Tél. 03 25 39 35 70

Ainsi que le Cercle militaire, place des Augustins à Paris.

Pour se rendre dans ces Résidences ou au Cercle militaire de Paris, il convient d'être en possession de sa carte de membre de l'O.N.M.

A prévenir en cas d'événements importants (hospitalisation, décès, etc.)

Le président : 05 63 63 21 24

La secrétaire : 05 63 20 30 62

Le Délégué à l'entraide :

05 63 63 15 89

*Adresse : Ordre National du Mérite - Section de Tarn-et-Garonne
11 Allées de Mortarieu - BP 424 - 82004 Montauban Cedex*